

Questions orales

tente en vigueur. Le député ne devrait pas s'étonner que les gouvernements provinciaux accordent de temps à autre des subventions grâce à ces 400 millions de dollars et que certaines de ces subventions fassent l'objet de plus de publicité que d'autres.

M. Lewis: Madame le Président, ce qui m'a étonné, c'est qu'on parle d'une «nouvelle subvention». Je voudrais poser une autre question au ministre. Quand la province a pris Loto Canada à sa charge, elle a accepté d'assumer les frais du colisée de Québec en puisant à même les recettes que produirait Loto Canada. Pourquoi le ministre verse-t-il à la ville de Québec les fonds libérés par l'annulation de ce programme et qui pourraient servir à aider d'autres municipalités, alors que la province de Québec a déjà accepté de financer le colisée?

M. Cosgrove: Madame le Président, la question posée par le député fait état d'une partie du problème qui s'est posé pour le gouvernement quand il a révisé son programme. Je veux parler du fait que le gouvernement fédéral a autorisé les provinces à décider à quelles fins les fonds prévus dans le cadre du programme de contribution aux services communautaires seraient dépensés. Comme le gouvernement l'avait fait au moment de l'instauration du programme, nous avons fait savoir aux provinces qu'elles pourraient décider comment les fonds seraient dépensés. Nous nous demandons maintenant si nous avons bien fait car, comme le fait ressortir la question du député, il n'est peut-être pas souhaitable de prendre de tels engagements à une époque où la situation évolue rapidement et où les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, n'ont peut-être pas les moyens de dépenser de l'argent pour des services non essentiels.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE**ON DEMANDE DE FAIRE LA LUMIÈRE SUR LA QUESTION DE L'AMIANTE**

M. Alain Tardif (Richmond-Wolfe): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. L'amiante joue une place très importante dans l'économie nationale; elle est même vitale à celle de ma circonscription. Est-ce que le ministre peut dire à la Chambre si son ministère a l'intention de mettre sur pied un mécanisme quelconque aux fins de démystifier la réputation faite à l'amiante actuellement? Présentement, on assiste à des mises à pied dont le nombre dépassera bientôt 1,000 personnes à cause de cette très mauvaise réputation qui entoure l'amiante.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous savons que l'exportation de l'amiante apporte 600 millions de dollars à notre balance des paiements, mais en même temps il y a nécessité d'une réglementation pour protéger les ouvriers dans les mines les usines. Par conséquent, mon ministère a créé un groupe de travail fédéral-provincial, et le but de ce groupe de travail, c'est de créer une politique raisonnée et scientifique pour répondre aux problèmes de sécurité et de santé liés à l'amiante en reconnaissant l'importance de cette industrie pour la province de Québec et le pays tout entier.

[Traduction]

LES PIPE-LINES DU NORD**LE GAZODUC DE L'AUTOROUTE DE L'ALASKA—LES GARANTIES FINANCIÈRES**

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui a certainement pris connaissance des rapports selon lesquels l'équipe de transition du président Reagan a recommandé l'octroi de fonds en vue de la construction du pipe-line du Nord, à la condition que le gouvernement ne soit pas tenu de donner de garanties. Le ministre connaît également le point de vue des milieux financiers selon lesquels le projet ne peut être entrepris sans garanties financières.

Dans sa conversation avec le secrétaire américain à l'Énergie, notre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a-t-il reçu l'assurance que le gouvernement de M. Reagan serait prêt à envisager d'accorder le genre de garanties financières gouvernementales qui faciliteraient le financement du projet dans son ensemble?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, cette question n'a pas été particulièrement soulevée au cours de ma conversation avec le secrétaire américain à l'énergie pour une raison bien simple, c'est que les renseignements que j'ai obtenus de l'Administration du pipe-line du Nord et des contacts au sein du secteur privé américain responsable du projet semblent indiquer qu'il ne sera peut-être pas essentiel d'obtenir une garantie financière gouvernementale. Les discussions sont encore en cours avec les intérêts privés en cause, et on ne peut en arriver à ce moment-ci, semble-t-il, à une conclusion ferme selon laquelle une garantie gouvernementale américaine est requise.

[Traduction]

M. Clark: Madame le Président, cela donne à entendre que, pour quelque raison, le gouvernement du Canada n'a reçu pour le moment aucune promesse du gouvernement des États-Unis d'accorder des garanties que le milieu financier juge indispensables pour l'achèvement des travaux de construction du pipe-line. Le ministre peut-il promettre à la Chambre de chercher à obtenir immédiatement de telles garanties et également de faire consigner sa conversation avec le secrétaire américain à l'Énergie, ou encore la promesse que le gouvernement du Canada juge indispensable de la part du gouvernement des États-Unis pour l'achèvement de tous les travaux de construction du pipe-line?

M. Lalonde: Madame le Président, je n'ai certainement pas l'intention en ce moment de demander au gouvernement américain les garanties dont parle le chef de l'opposition. Nous avons la parole de l'ancien président des États-Unis et également une résolution conjointe adoptée par le Congrès américain nous promettant qu'on ferait tout le nécessaire pour veiller à l'achèvement des travaux. Cette assurance m'a été donnée hier, encore une fois par le secrétaire américain, M. Edwards, et je dois signaler au chef de l'opposition que les autorités américaines ont donné à entendre, et cela sans aucune équivoque, qu'ils tiennent beaucoup à la construction de ce pipe-line. Nous n'avons aucune raison de douter en ce moment que toutes les mesures nécessaires soient prises à temps pour que les travaux de construction se poursuivent selon le calendrier dont on a parlé plus tôt.